



LISTE DE MATÉRIEL SCOLAIRE

2023-2024

MATERNELLE

Les enseignantes des classes de maternelle ont décidé de s'occuper d'une partie des achats pour les élèves de ce niveau. En achetant en gros, l'école assure de meilleurs prix aux parents ainsi qu'une certaine uniformité au niveau du matériel requis chez les élèves.

Voici le matériel scolaire dont vous êtes responsables de fournir pour votre enfant pour la rentrée scolaire 2023-2024:

Écrire le prénom de votre enfant sur ces items:

- 1 sac à dos **SANS** roues (*assez grand pour pouvoir y insérer un cartable à anneaux de 1.5 pouces*)
- 1 boîte à diner (*écrire le nom de l'enfant sur la boîte*)
- 1 paire d'espadrilles d'intérieur avec **VELCROS** et des semelles non-marquantes (*écrire le nom de l'enfant dans chaque espadrille*)
- 2 photos de votre enfant (*écrire son nom à l'endos*)
- 1 changement de vêtements (chandail, pantalon, 2 petites culottes et 2 paires de bas) dans un sac de plastique genre « Ziploc » (*écrire le nom de l'enfant sur le sac et sur l'étiquette des vêtements*)
- 1 bouteille d'eau réutilisable

Ne pas écrire le prénom de votre enfant sur les items suivants (matériel en commun) :

- 1 boîte de sacs « Ziploc » grandeur moyen

COTISATION

MATÉRIEL SCOLAIRE ET ACTIVITÉS CULTURELLES 67\$

Comprend tout le matériel acheté en gros par les enseignantes et les activités culturelles

Chers parents / tuteurs,

Depuis plusieurs années, plusieurs parents aimeraient payer la cotisation de leur jeune en ligne au lieu d'envoyer de l'argent comptant à l'école. Pour l'année scolaire 2023-2024, il sera possible de payer la cotisation de votre jeune avec carte débit, carte crédit ou argent comptant. Svp ne pas envoyer de chèque à l'école.

Afin d'éviter que la facture soit payée en double, la facture sera envoyée par courriel au 1^{er} contact de l'élève le 28 août. Bien entendu, le 1^{er} contact peut transférer le courriel s'il préfère que son partenaire paie la facture. Le 2^e contact peut aussi communiquer avec l'école pour avoir le lien de la facture de son enfant.

Si vous ne recevez pas de facture par courriel le 28 août, svp vérifier vos courriels indésirables avant de communiquer avec l'école. Toutes les factures devraient être envoyées au plus tard le midi du 28 août.

Lorsque vous recevrez votre facture par courriel, il suffit de cliquer sur « Payer la facture » et entrer les informations de votre carte de crédit. Malheureusement, il n'est pas possible de payer sa facture avec carte débit via le courriel reçu. Si vous désirez payer votre facture avec carte débit, vous pouvez vous rendre à l'école lors de la première journée de votre enfant et un terminal sera disponible afin que vous puissiez payer la facture. Il est important de noter que le chandail d'éducation physique ne sera pas inclus sur cette facture. Ce dernier pourra aussi être acheté en ligne sur Square.

Si vous désirez payer comptant, tout simplement envoyer l'argent dans une enveloppe avec votre enfant. Svp assurez-vous d'indiquer le nom de votre enfant, le niveau et sa classe titulaire sur l'enveloppe.

Dès que votre facture est payée, vous recevrez un reçu par courriel.

La facture vous sera envoyée le 28 août et vous aurez 14 jours à la payer. Ceux et celles qui n'ont pas encore payé la facture recevront un courriel aux échéanciers suivants :

- 1 jour avant la date d'échéance
- 7 jours après la date d'échéance
- 14 jours après la date d'échéance

Les parents sont encouragés de payer la facture dès que possible. S'il vous est impossible de payer votre facture peu importe la raison, svp communiquer avec l'école afin d'en discuter avec la direction.